

Ecole élémentaire Victor Hugo
2 esplanade Simone Veil
69 290 ST GENIS LES OLLIERES

Date

3 novembre 2025

Salle du conseil

Participants

- Odile ABECASSIS, Directrice
- Dolorès FLOUCAT, Aline PONTON, Florence GARNIER, Emmanuel BERNAUD, Rachel COUEDEL, Isabelle DURAND, Sophie CHEVIAKOFF, Laëtitia DUBARBIER, Valentine BRUN, Christophe SCHMITLIN, Marie-Anne CARBOGNO, Maëlle VIDALIE, Sandrine BARBIER, Marie - Pierre PAYRE, Virginie CABAUSSSEL, enseignants, Sylvie MATHIAS, AESH
- Emmanuelle MONCEAU, Marie-Claire CHRISTOPHE, Martina PETROVA, Géraldine ROY, Christelle CARRARA, Amélie MILLET, Gaëlle CORNUT, Camille JOSEPH BEAUVAIS, Marie GIESBERT, Eloïse ACHAINTRE, Cynthia CALICHON, Charlène PIOT, Marie FURST-CICCIU, Pauline FENECH, Juliette DELMOTTE, Sandra DAULON, parents d'élèves
- Joëlle ROCHE adjointe aux affaires scolaires
- Marie-Françoise CARLIN responsable des affaires scolaires
- Françoise BOUVIER, conseillère municipale
- Michèle THEL DDEN

Absents excusés

- Anne BOUCHUT IEN
- Elisabeth LONGIN enseignante
- Nathalie TEMPETE enseignante UPE2A

Ordre du jour :

- 1) Nomination du Secrétaire de séance
- 2) Installation du Conseil d'Ecole et résultats des élections par vote par correspondance
- 3) Règlement de l'école
- 4) Bilan de la rentrée 2025
- 5) Réunions de rentrée
- 6) Evaluations nationales
- 7) Ecole inclusive : inclusions des enfants allophones et en situation de handicap – UPE2A - Organisation des aides spécialisées
- 8) Evaluation d'école : partie 2
- 9) Protection et sécurité au sein de l'école – Exercice incendie – PPMS
- 10) Projets pédagogiques avec intervenant : musique, médiathèque, jardin pédagogique, Plan nature
- 11) E.P.S : Cross ELA - Piscine CP/CE1
- 12) Cinéma / Conseil municipal des enfants
- 13) Classes de découverte avec ou sans nuitées
- 14) Travaux réalisés à l'été 2025 et travaux demandés pour 2026.
- 15) Mobilité autour de l'école : stationnement, trottinettes
- 16) l'OCCE et actions école
- 17) FCPE : Bilan de l'an dernier – fête d'école en septembre. Actions et projets prévus
- 18) Date de la prochaine fête de l'école
- 19) Dates et heures des prochains conseils

Rédaction du procès-verbal

1. Nomination de la secrétaire de séance : Rachel COUDEL

2. Installation du conseil d'école et résultats des élections.

Elections des représentants des parents d'élèves : le vote a eu lieu uniquement par correspondance.

Résultats des élections : Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025.

575 électeurs, 383 votants soit 66,61 % (64,40 % l'an dernier). Le nombre de votants est en légère augmentation. La liste FCPE est la seule et est élue dans son entier. 15 candidats pour 15 postes possibles. M. Sébastien BOURRU devient président de l'association des parents d'élèves.

3. Règlement de l'école

Proposition de 2 nouveaux avenants :

- Paragraphe : participations financières aux sorties

L'école est affiliée à l'OCCE : Office Central de Coopération à l'Ecole, organisme qui confère une existence légale et une capacité juridique aux coopératives d'école. (Contrôle les comptes et l'utilisation des fonds). Les frais d'adhésion à l'OCCE s'élèvent à environ 3 euros par enfant (à régler par chaque école adhérente). Toutes les familles sont invitées à faire un don du montant de leur choix. Pour les sorties et les animations, une participation de la mairie et de l'association de parents d'élèves permet d'en réduire le coût ; les familles sont invitées à faire une participation financière une fois dans l'année pour l'ensemble des sorties et animations.

- Paragraphe : surveillance et discipline

Les élèves sont autorisés à apporter des billes (ou des dés) au nombre de dix maximum dans une pochette fermée au nom de l'enfant, des cartes à jouer, des élastiques, des cordes à sauter. Tout objet apporté de la maison est sous la responsabilité de l'enfant.

Les parapluies sont acceptés pour les élèves de CM qui rentrent seuls : ils doivent rester fermés dans l'enceinte de l'école et accrochés aux porte-manteaux des classes.

Vote : Adopté à l'unanimité.

4. Bilan de la rentrée 2025

La configuration de l'école reste à 15 classes et une ULIS.

Effectif : **355 élèves** soit 15 de moins par rapport à l'an dernier. Les effectifs en élémentaire sont en baisse.

64 CP – 59 CE1 – 81 CE2 – 75 CM1 – 76 CM2 – ULIS TFA (troubles de la fonction auditive) : **11 élèves**

UPE2A : 9 enfants sont suivis par un enseignant UPE2A 2 jours ½ par semaine

Horaires

Entrées :

Entre 8h10 et 8h20 ou entre 8h20 et 8h30 portes et portails selon les classes

Entre 13h10 et 13h20 ou entre 13h20 et 13h30 selon les classes au grand portail

Sorties :

A 11h20 ou à 11h30 selon les classes au grand portail ou porte bâtiment B

A 16h20 ou à 16h30 portes et portails selon les classes

5. Réunions de rentrée

La réunion plénière de rentrée a eu lieu cette année le jeudi 4 septembre dans l'ancien restaurant scolaire. Les informations relatives à la rentrée ont été transmises aux parents d'élèves. Agnès GOFINET a présenté le périscolaire et son fonctionnement. Des parents d'élèves ont présenté leur association.

Réunions de classes : Chaque enseignant a tenu sa réunion de classe. Les réunions de classes ont été regroupées par niveau. Les représentants des parents d'élèves sont intervenus dans chaque classe.

6. Evaluations nationales

Pour tous les niveaux, elles se sont déroulées la 2^e quinzaine de septembre.

Cette année encore, le ministère de l'Education nationale a souhaité réaliser des évaluations nationales sur tous les niveaux.

Les parents ont eu les résultats récemment et les enseignants ont reçu et reçoivent encore les parents.

La restitution des évaluations est la même que l'an dernier. Une toile d'araignée indique les items réussis ou non. Cela permet de mettre en place les aides dont les enfants ont besoin. En CP, nouvelle série d'évaluations nationales en janvier.

En conséquent, cette année, les livrets d'évaluations seront rendus 2 fois dans l'année aux parents (déc/ janvier) puis juin. Les évaluations faites en classe seront données aux parents pour signature régulièrement ou rassemblées dans une pochette à mi-trimestre (mars)

7. Ecole inclusive

Enfants allophones : Mme Tempête, enseignante UPE2A intervient au sein de l'école avec, entre autres, les enfants du centre d'hébergement d'urgence les lundis après-midi, mardis et vendredis toute la journée. Elle travaille en petits groupes de niveau avec 9 élèves cette année du CP au CM2. Ils sont originaires du Kosovo, de Turquie, du Soudan, d'Angola, de la République du Congo, d'Espagne. 2 nouveaux élèves vont arriver dans la semaine.

ULIS : inclusions des élèves de l'ULIS TFA (troubles des fonctions auditives). Mme Longin, coordinatrice ULIS coordonne les différentes prises en charge des enfants avec le SSEFS et les inclusions dans 5 classes différentes : 11 élèves. Le SSEFS utilise les 2 bureaux qui jouxtent la classe ULIS, les salles du RASED et la Maisonnée. Madame Longin propose cette année des séances de 30 minutes de langue des signes dans les classes d'inclusion par semaine.

AESH : 7 AESH travaillent dans notre école. 5 d'entre eux suivent 12 élèves en situation de handicap, une AESH collective travaille en exclusivité en ULIS et une AESH individuelle 24 heures de classe pour un élève en ULIS. Certains enfants bénéficient d'aide individuelle 12h d'aide, d'autres d'aide mutualisée. Les AESH travaillent en étroite collaboration avec le ou les enseignant(s) et participent aux équipes éducatives. Il y a une pénurie d'AESH.

Deux psychomotriciennes et deux ergothérapeutes interviennent au sein de l'école sur le temps scolaire ou méridien.

Aide aux devoirs : pour l'instant l'aide aux devoirs n'a pas repris faute de bénévoles.

Le RASED

Le RASED est composé de 3 personnes à plein temps :

Mme Droin, psychologue scolaire. Mme Penot, enseignante spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique et Mme Casado, enseignante spécialisée dans l'aide à dominante relationnelle, prennent en charge les enfants en difficulté principalement au CP et au CE1. Cette année, notre école n'est à nouveau pas prioritaire au niveau de la circonscription et la présence du RASED dans l'école ne peut être que ponctuelle. Le secteur du RASED est très vaste, les demandes sont très nombreuses et toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. Mme Droin est remerciée car elle participe à un maximum d'équipes éducatives et répond toujours présente en cas de difficultés avec un élève.

8. Evaluation d'école

L'évaluation d'école a été réalisée l'an dernier. L'équipe enseignante va travailler sur différents thèmes notamment la mise en place d'un passeport citoyen, une réflexion autour de la lecture à haute voix et de la résolution de problèmes ; une formation autour de l'égalité fille/garçon a été demandée à l'académie.

La Journée du harcèlement aura lieu le 6 novembre : comme les années précédentes, les élèves du CE2 au CM2 rempliront un formulaire et des séances d'EMC seront organisées dans toutes les classes.

Les années précédentes certaines classes notamment les CE2 faisaient appel à l'infirmière scolaire pour animer ces séances sur le harcèlement. A priori, l'infirmière scolaire n'a pas été remplacée pour le moment ou n'a pas encore pris contact avec l'école et on ne peut pas s'appuyer sur cette ressource.

9. Protection et sécurité au sein de l'école

- Un exercice incendie a eu lieu le vendredi 27 septembre. Les enfants réagissent parfaitement bien, sortent tous dans le calme et savent où se mettre en rang rapidement.

Des marquages au sol seraient à refaire maintenant que les travaux de végétalisation sont terminés.

Il y a eu également un exercice incendie dans le nouveau restaurant scolaire. Les enfants sont censés se ranger aux mêmes endroits.

- L'exercice de PPMS « attentat intrusion » a été réalisé le 7 octobre en présence de la police municipale et d'un EMAS (s'occupe de la sécurité au niveau de l'Académie) : certaines classes se sont cachées, d'autres ont simulé la fuite. L'exercice s'est bien déroulé.

Les gâteaux et les bouteilles d'eau ont été renouvelés dans les classes. Un autre exercice aura lieu avant les vacances de Noël pour les risques majeurs.

10. Projets pédagogiques avec intervenant : musique, médiathèque, jardin pédagogique, plan nature

Musique :

Comme l'année scolaire dernière, nous avons :

- Aurélien GUY, stagiaire du CFMI les lundis avec 1 classe de CE2, 2 classes de CM1 et 1 classe de CM2,
- Clément AUBIN, intervenant Mairie, pour les autres classes.

Alice Miniac, l'ancienne intervenante en musique a prolongé sa disponibilité d'un an. La Mairie ne peut pas réengager un intervenant en contrat définitif tant qu'elle n'a pas démissionné.

Les élèves de CM2 chanteront la Marseillaise lors de la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre 1918. La classe de CM1 de M. Schmitlin se joindra à eux.

Médiathèque :

Mme Abécassis, Mme Cheviakoff et les responsables de la médiathèque se sont réunis le mardi 9 septembre dernier afin d'établir des relations école/médiathèque et coordonner les interventions : 2 interventions par classe sont prévues comme l'an passé. D'autres animations en lien avec la programmation de spectacle sont en discussion, notamment un spectacle destiné plutôt aux CM2 à priori.

Jardin pédagogique : L'activité jardin

L'agent de la Mairie est en arrêt depuis le début de l'année. Elle a repris aujourd'hui son travail au restaurant scolaire mais en mi-temps thérapeutique. La Mairie va essayer de la mettre en priorité sur le jardin pédagogique.

Mme Cheviakoff est en relation avec l'association « Les croqueurs de pommes » qui gère le verger communal et plus particulièrement Monsieur Roussillo afin de créer des liens avec l'école. Ils entretiennent et sauvegardent les espèces anciennes. Ce sont tous des bénévoles qui viennent les mercredis matins pour entretenir le verger. Les classes de CE2 vont deux fois dans l'année au verger : pour le badigeon qui aura lieu le 21 novembre afin de protéger les arbres pendant l'hiver et au printemps pour faire des jeux autour des arbres et du verger... Les parents sont les bienvenus pour accompagner !

Plan nature (3 ½ journées par classe) : Cette année 9 classes ont été retenues :

Les 3 classes de CP avec La Fédération départementale du Rhône pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

CE1 : avec ARTHROPOLOGIA les petites bêtes

Les CM1 : La Fédération départementale du Rhône pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Ces animations, financées totalement par la Métropole, concernent les écoles de Tassin, St Genis les Ollières et Charbonnières. Les enseignants ont dû rédiger un projet pédagogique spécifique à leur classe afin d'obtenir les animations demandées. Toutes les demandes ne sont pas acceptées en raison du grand nombre de demandes.

Un forum de restitution aura lieu en juin. Il devrait avoir lieu à Saint Genis.

Permis Piéton

Il concerne les 3 classes de CE2.

Jean-Michel Golfier, policier municipal étant actuellement en arrêt maladie, l'activité n'a pas encore été organisée.

11. Activités sportives – Cross - Piscine

Cross : Cette année toutes les classes ont participé au cross le mardi 14 octobre

Les CP avec les GS dans la cour de l'école et les grands du CE1 au CM2 ont couru pour ELA l'après-midi sur l'anneau du stade, après une dictée réalisée à l'école le matin. L'équipe enseignante remercie les parents donateurs et accompagnateurs.

Piscine : Les 6 classes de CP/CE1 vont à la piscine le jeudi après-midi sur 6 créneaux horaires. Elles termineront leurs séances en février.

Basket : pas de basket pour les CE2 cette année suite au décès de M. Delmas qui s'occupait de l'activité.

USEP : classes de Mme Barbier CM1 et Mme Payre CM2 3 rencontres (jeux d'opposition / basket / jeux innovants)

12. Cinéma/ Conseil municipal des enfants

Partenariat avec la ville de Craponne : Les classes de Mmes Barbier, Brun, Carbogno et de M. Schmitlin assisteront à 3 séances chacune. Déplacement à pieds.

Cette année aura lieu l'élection du nouveau conseil municipal des enfants le vendredi 5 décembre. Joëlle Roche et Monsieur le Maire annonceront les résultats à l'issue du vote. Le Maire des enfants sera élu lors du premier conseil le samedi 14 décembre. Les classes de CE2 ont besoin de parents pour aider les élèves à tenir les bureaux de vote. Joëlle Roche remercie les enseignants pour leur travail et leur investissement lors de ce beau projet civique.

13. Classe de découverte avec et sans nuitées

Rappel : Pendant plusieurs années, les classes de CM1 et CM2 sont parties une année sur 2 en classe transplantée. Depuis l'an dernier et suite à un décret mettant davantage en cause la responsabilité des enseignants, les collègues ont décidé de ne pas poursuivre ce projet.

Dorénavant, chaque enseignant du cycle 3 fera le choix d'une classe transplantée ou d'une classe découverte sans nuitée en fonction de son projet de classe.

Pour cette année scolaire, Mme Cabaussel et Payre travaillent sur un projet de classe découverte avec nuitées. Les maîtresses vont partir avec Temps Jeune en Auvergne fin mars. 2 accompagnateurs de vie quotidienne par classe. Travail autour d'un projet pluridisciplinaire : sport, histoire sciences, EMC. Coût : 435 euros par enfant pour la semaine sans le voyage. Cela comprend hébergement, restauration, les animateurs et animations. Un dossier va être monté pour demander une aide pour le transport. Comme ce voyage reste dans la Région, le trajet pourrait être subventionné. Mme Bouchut a demandé à ce que cela ne dépasse pas 30 euros par jour par enfant. Le coût est dépassé. Il faut donc trouver des actions pour financer : vente des photos et une vente de chocolat.

Mmes Barbier, Brun, Carbogno et M. Schmitlin travaillent sur un projet avec l'Ecole de l'image. Association qui existe depuis 1996. L'école de l'image : 4 animateurs qui viennent dans l'école avec leur matériel. Toute la semaine, même le mercredi, les enfants travaillent sur des projets audiovisuels : clip musical, journal télévisé, fiction... Les élèves sont acteurs, ils passent aussi derrière la caméra. A la fin, chaque famille a une clé USB avec le travail réalisé. Coût : 9390 euros pour les quatre classes soit environ 95 euros par élève. Les repas et les nuits sont à ajouter au budget pour les 4 animateurs. 2 classes au retour des vacances de février et les deux autres classes la semaine suivante.

Intervention des parents : les parents étaient habitués aux projets de classes transplantées du cycle 3 et bien qu'ils comprennent les raisons du changement, cela engendre un sentiment de frustration notamment chez les familles dont les aînés sont partis en classes découvertes. En ce qui concerne l'annonce faite aux enfants sur le temps scolaire, les parents auraient aimé un mail ou un mot en amont afin de prévenir leurs enfants, eux-mêmes.

Réponse : Effectivement, il n'y pas eu de mot collectif. La décision a été prise un peu précipitamment en raison de la vente des photos qui paraissait un bon support pour faire baisser le coût du voyage.

Concernant le coût évoqué par les parents d'élèves, 2000 euros vont être données pour les classes qui partent et 1000 euros pour les classes qui resteront sur place par la Mairie. Les repas de midi pourront être offert par la Mairie aux intervenants.

Pour ceux qui vont faire le projet cinéma, les parents d'élèves estiment que les familles concernées n'auront pas ou peu de frais.

En ce qui concerne une potentielle boum pour l'ensemble des CM2, aucune décision n'a été prise pour l'instant.

Pour les classes avec nuitées, il n'est pas possible de ne pas emmener un enfant pour des raisons financières. Pour les enfants qui habitent Saint Genis, les familles peuvent contacter le CCAS si problème de financement. Si des élèves de l'ULIS sont concernés, les familles doivent contacter le CCAS de leur commune.

14. Travaux été 2025 : 447 078, 61 euros

- Végétalisation 2024-2025, élagage des platanes
- Installation d'une chaudière
- Plan d'évacuation du bâtiment C, achat d'une télécommande PPMS
- Réparation d'une fuite d'eau : bât F, entretien VMC
- Diagnostic amiante, surveillance qualité de l'air
- Traitement bacs à sable

15. Demande de travaux et demande d'investissement pour 2025

Travaux :

- Installation d'un abri près du portail de l'entrée en cour C et d'un éclairage extérieur
- Refaire les toilettes bâtiment B et C et ajout de toilettes adultes
- Moustiquaire sur les fenêtres dans la classe G4
- Peinture Classe ULIS et travaux pour enlever l'îlot central
- Peinture et sol classe G2 et bureau de la direction
- Ventilateurs de plafond ou climatiseurs dans chaque classe
- Fin de l'électrification des volets roulants et pose d'un store intérieur : classes F3 F4 + bureau direction
- **Bâtiment G : Pose de volets roulants électriques en sorties de secours des classes + bureau photocopieur (anti chaud et anti froid) ***
- Installation d'un abri vélos pour adultes réalisé par les services techniques

*Réponse de la Mairie : Impossible de mettre un volet roulant électrique sur une porte qui est une issue de secours.

Investissement :

- Achat de mobilier : 3000€ (dont une partie pourra être utilisée pour le renouvellement des ordinateurs)
- Matériel de sport : 1000 €
- Renouvellement du matériel informatique et TNI 3500€ : 5/6 classes
- 1 Photocopieur supplémentaire (Voir avec Mme Legrand)

Fonctionnement :

- La subvention 45 € par enfant si possible
- Pharmacie : 300 €
- OCCE : 3,50 € par enfant
- 12 € par enfant pour les sorties pédagogiques

➤ **Classes de découverte avec ou sans nuitées 10 600 euros**

Mme Roche indique que les points dits 'prioritaires' (en gras dans la liste ci-dessus) seront étudiés lors de la réunion sur le budget au mois de février.

Question des enseignants quant à l'accès de l'école pendant les vacances d'été : les années précédentes, l'école était fermée du 14 juillet au 15 août, seules les directrices pouvait y accéder pendant cette période. Cela n'a pas été le cas cette année, les enseignants n'ont pas compris les raisons de ce changement et souhaitent un retour aux horaires d'avant.

A l'avenir, on ne pourra pas venir à l'école du 14 juillet à la semaine de la prérentrée. Les enseignants demandent à pouvoir accéder à l'école plus longtemps pendant les grandes vacances.

16. Mobilité autour de l'école : stationnement, trottinettes

Les enseignants déplorent le manque de places pour se garer malgré une amélioration.

Le jeudi, les randonneurs se donnent rendez-vous au stade mais reste le problème du marché car les véhicules stationnent sur les places le long du gymnase. On note également un problème vers 13h10 car des véhicules sont garés (restauration BSG).

Trottinettes : demande des parents de remettre un abri pour les trottinettes en service.

L'équipe enseignante propose l'installation de 2 abris près de la cabane de jardin exclusivement pour les élèves de CM qui viennent seuls en trottinette. Un abri pour ceux qui arrivent à 8h10 et un pour ceux de 8h20. Cette proposition satisfait les parents.

Une solution est en réflexion à la mairie.

17. Présentation de l'OCCE et actions école

La demande de participation financière des parents pour couvrir les frais de gestion de la coopérative a été modifiée suite aux remarques de Mme l'inspectrice en réunion de directeurs : il s'agit d'inviter les familles à faire un don.

La réunion de clôture des comptes a eu lieu le 25 septembre en présence de Mmes Abécassis, Mme Roche et M. Bourru.

Le bilan comptable était de 19 319,13 euros.

L'argent avancé pour les classes de découverte va être utilisé prochainement.

Actions prévues cette année :

- photos des classes et individuelles : vente en ligne uniquement avec une nouvelle photographe, le retour des gains n'est pas connu à ce jour

- Chocolats de Noël : action organisée par les classes de Mmes Payre et Cabaussel pour réduire le coût de la classe transplantée

18. FCPE : Bilan de l'an dernier Actions et projets prévus

Actions prévues :

- Vente des sapins,
- Vente des plants de fleurs avec une autre serre,
- Tombola,
- Objets personnalisés initiative,
- Fête de l'école mutualisée.

19. Date de la fête de l'école : 19 juin 2026

20 . Dates et heures des prochains conseils

Lundi 2 mars 2026 à 18H30 et Jeudi 11 juin 2026 à 18H

Clôture de la séance à 20H15

Rachel COUDEL

Secrétaire

Odile ABECASSIS directrice

Présidente de séance